

Vivalto Santé développe ses Unités de Soins Non Programmés

Face à la pénurie des médecins et l'apparition grandissante de "déserts médicaux", le Groupe Vivalto Santé continue de développer des Unités de Soins Non Programmés (USNP). Ouvertes à tous, ces unités proposent des consultations médicales, sans prise de rendez-vous préalable. Un dispositif unique pensé par des praticiens spécialistes du Groupe Vivalto Santé pour aider la médecine de ville et contribuer à désengorger les services d'urgences.



UNITÉ DE SOINS NON PROGRAMMÉS

Emmanuel Briquet, médecin urgentiste et directeur du développement et de la stratégie médicale du Groupe Vivalto Santé explique : « L'idée de ces Unités de Soins Non Programmés est d'avoir une graduation intermédiaire entre le rendez-vous de consultation que vous prenez dans un cabinet de ville et le service d'urgences. »

Comment fonctionne une Unité de Soins Non Programmés ?

Les USNP fonctionnent comme des cabinets médicaux de ville avec un accueil en journée, entre 8h et 18h, selon les structures. Certaines sont même ouvertes le week-end. Situées à proximité des zones de radiologie et des laboratoires, l'accès se fait par un circuit bien identifié. Sur place, les patients sont accueillis par une ou plusieurs infirmière(s) et peuvent voir un médecin urgentiste (ou généraliste) rapidement. Le temps d'attente estimé se situe autour de 30 minutes, avec un passage régi selon l'ordre d'arrivée de chacun (sauf cas exceptionnel d'un patient présentant des symptômes inquiétants et qui sera donc prioritaire). La gestion de priorité n'est donc, dans la majeure partie des cas, pas liée à la gravité, ce qui permet une prise en charge plus rapide.



« Ce n'est pas vraiment une consultation de ville car il y a besoin d'un avis de spécialiste tout de suite ou d'un examen d'imagerie rapide et ce n'est pas non plus un service d'urgences car nous ne sommes pas fait pour recevoir des infarctus du myocarde, des fractures ouvertes ou des accidentés de la route », affirme le Dr Briquet.

Depuis leur mise en place, des pics de fréquentation ont été identifiés le matin (avant les horaires de travail) et le soir à partir de 17h.

Comment se déroule la prise en charge ?

Les patients paient dans ces USNP comme dans un cabinet de médecine libérale pour une consultation, plus tout éventuel examen complémentaire nécessaire. Le remboursement est effectué selon le tarif en vigueur, soit une consultation de médecin généraliste conventionné de secteur 1.

Si à l'issue de la consultation, une hospitalisation est nécessaire, trois options se présentent alors au patient :

- Option 1 : c'est une hospitalisation que la clinique peut prendre en charge. Le médecin propose alors au patient d'être hospitalisé dans l'établissement.
- Option 2 : c'est une pathologie que la clinique ne peut pas prendre en charge. Le médecin organise l'hospitalisation du patient avec un établissement adapté.
- Option 3 : c'est une urgence vitale. Le médecin appelle le SAMU qui vient chercher le patient et le prend en charge en urgence.

Quels sont les atouts de ces structures ?

Les USNP ne nécessitent pas de prise de rendez-vous préalable, ce qui permet un peu plus de souplesse et de liberté pour les patients. Les consultations sont assurées le jour même et la prise en charge peut être très rapide, selon l'affluence.

En cas d'examens complémentaires, être dans une USNP permet également de gagner du temps car le laboratoire, la radiologie se situent à côté du cabinet de consultation. Cette proximité géographique avec la clinique permet de bénéficier d'un circuit court d'accès aux chirurgiens et aux spécialistes. En cas de nécessité d'un deuxième avis – notamment chirurgical – sur un patient, celui-ci peut avoir lieu dans la journée grâce à la proximité immédiate des plateaux chirurgicaux.

Cette proximité avec la clinique est l'atout principal des Unités de Soins Non Programmés qui ne disposent pas de financements publics spécifiques, ni pour leur mise en place ni pour assurer leur fonctionnement. *« C'est un choix d'investissement du Groupe Vivalto Santé que de développer ces unités car nous considérons que l'activité de santé c'est un ensemble. C'est un très bon complément à la prise en charge des spécialités médicales et nous envisageons de continuer de les développer dans tous les établissements ne disposant pas de services d'urgences. »* explique le Dr Emmanuel Briquet.

Horaires des 7 Unités de Soins Non Programmés du Groupe Vivalto Santé

- **Polyclinique du Parc – Cholet** : ouverture 7j/7 de 8h à 20h
- **Clinique Mégival – Dieppe** : ouverture de 9h à 19h du lundi au vendredi
- **Hôpital Privé de la Baie – Avranches** : ouverture de 9h à 19h30 du lundi au vendredi (de 9h à 12h30 le samedi)

- Clinique de la Côte d'Émeraude – Saint-Malo : ouverture de 9h30 à 18h du lundi au vendredi
- Clinique de la Baie – Morlaix : ouverture de 9h à 18h du lundi au vendredi
- Clinique Notre-Dame – Vire : ouverture 7j/7 de 8h à 20h
- Polyclinique de Kério – Pontivy : ouverture de 8h à 18h du lundi au vendredi

3 prochaines ouvertures programmées en 2020

- Clinique Saint-Germain – Saint-Germain-en-Laye
- Centre Hospitalier Privé Brest-Pasteur – Brest
- Clinique du Pays de Rance – Dinan

À propos du Groupe Vivalto Santé



Le Groupe Vivalto Santé a été créé en 2009 par Daniel Caille, à l'occasion de la reprise de trois établissements : le CHP Saint-Grégoire (Rennes), la Clinique Pasteur-Lanroze (Brest) et la Clinique de la Côte d'Émeraude (Saint-Malo). Aujourd'hui à la tête d'un réseau de 34 établissements de santé (situés en Bretagne, Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire), le Groupe Vivalto Santé représente un chiffre d'affaires de plus de 730 M€ et se positionne comme le 3^e groupe de l'hospitalisation privée en France.



Contact presse

Agence Carré final, Caroline & Béatrice

Tél : 09 84 41 18 81 – presse@carre-final.com